

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil Municipal Séance du 13 avril 2023

DATE DE CONVOCATION : 31 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS : - En exercice : 10 - Présents : 8
- Votants : 10 - Absents : 2

L'an deux mil vingt trois, le treize avril à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GAUTIER, Maire, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le trente et un mars deux mil vingt trois et un conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents : Bruno GAUTIER, Jean – Luc DECHAMP, Michel COURTIER, André LADET, Lydie CAUMES, Laura MORLET, Sophie GUITTON, Philippe FROGNEUX.

Absents excusés : Michael DHAUSSY, Angélique MEUNIER.

Pouvoirs : Michael DHAUSSY donne pouvoir à Jean-Luc DECHAMP, Angélique MEUNIER donne pouvoir à Bruno GAUTIER.

Secrétaire de séance : Sophie GUITTON.

Objet de la délibération : Attribution des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'attribuer des subventions aux associations mentionnées ci-dessous au titre de l'année 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDÉRANT que les crédits ont été inscrits à l'article 65748 du Budget Primitif 2023,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS PAR 10 voix POUR :

VOTE le montant des subventions à attribuer à chaque association en 2023, comme indiqué ci-dessous :

Associations	Pour mémoire Voté en 2022	Attribution 2023
Aide ménagères Lizy sur Ourcq	1 000 €	1500 €
Association de loisirs (ALO)	750 €	-
CARED	100 €	100 €
Club des optimistes de Lizy	150 €	150 €
Comité de Jumelage	600 €	600 €
Croix Rouge	500 €	500 €
YAKA	-	100 €
Fondation du Patrimoine	-	100 €
Total	3 100 €	3050 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Sophie GUITTON



Pour extrait conforme,
Ocquerre, le 14 avril 2023

Le Maire,
Bruno GAUTIER

